

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction générale de l'aviation civile

Direction des services de la navigation aérienne

Arrêté du 20 avril 2011 fixant la composition du jury de l'examen de la première qualification au titre de l'année 2011 du corps des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile

NOR : DEVA1111840A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
Vu le décret n° 93-622 du 27 mars 1993 modifié portant statut particulier du corps des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile ;
Vu l'arrêté du 9 janvier 2006 portant qualification délivrée aux techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe normale ;
Vu la note du 27 janvier 2011 ouvrant au titre de l'année 2011 l'examen de la première qualification des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile,

Arrête :

Article 1^{er}

La composition du jury de l'examen de la première qualification prévue pour l'accès au grade de technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale en 2011 est fixée comme suit :

VILLEMONT	Bruno	Président	IEEAC	DSNA/SDRH
COLONNA	Emmanuelle	Vice-présidente	IEEAC	DSNA/SDRH
BERT	Jean-Paul		TSEEAC	SNA-SO
CANONICI	Alain		TSEEAC	SNA-SE
COPY	Daniel		TSEEAC	SNA-RP/ORY/AG
EMONET	Jean-Jacques		TSEEAC	SNA-CE
GRAS	Pierre		TSEEAC	SNA-RP/ORY/AG
HEURTIER	Sebastien		IEEAC	DO
LEBRUN	Jean-Pierre		TSEEAC	SNA-RP CDG
LENTIN	Alain		TSEEAC	DSNA/SDRH/FT
LEPUIL	Frédéric		TSEEAC	DSAC-N
LIABASTRES	Évelyne		TSEEAC	DSAC/NO/OA

MARTIN	Bernard		TSEEAC	DSAC
REVERDY	Patrice		TSEEAC	DSAC-NE
SIMENTERRE	Bernard		TSEEAC	CRNA-SO
STEPHAN	Pierre-André		TSEEAC	SNA-CE
THEODORE	Michel		TSEEAC	DSAC/MEAS
VERDIER	Brigitte		IPEAC	DSAC/ANA/AER

Article 2

Le directeur des services de la navigation aérienne est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 20 avril 2011.

Pour la ministre et par délégation :
Le sous-directeur des ressources humaines,
J.-R. GELY